

Nom commercial: Fluoresceinum natricum

Numéro de la matière: 063816

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Fluoresceinum natricum

N° d'article 06381600

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 518-47-8

EINECS-Nr. 208-253-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Poids moléculaire

Valeur

376.27

g/mol

Autres ingrédients ***

Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate

Nom commercial: Fluoresceinum natricum

Numéro de la matière: 063816

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

No. CAS	518-47-8			
No. EINECS	208-253-0			
Concentration		>=	95	%
Le renvoi: [4]				

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Des oxydes de sodium

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nom commercial: Fluoresceinum natrium

Numéro de la matière: 063816

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

Ramasser mécaniquement. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver sous azote. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage dangereux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. EN 143

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié nitrile

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes de protection; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	solide		
Couleur	rouge foncé		
État de la matière	Poudre		
Point de fusion			
Valeur	>	300	°C
Point d'éclair			
Valeur	°C		
Remarque	Non applicable		

Nom commercial: Fluoresceinum natricum

Numéro de la matière: 063816

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

valeur pH

Valeur	env.	8.3	
Concentration/H ₂ O		10	g/l
température		20	°C

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow	-0.67
---------	-------

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Valeur	500	g/l
température	20	°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Moisture sensitive.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

Espèces	rat		
DL50	6721		mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

Remarque N'est disponible

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

Remarque N'est disponible

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

Remarque N'est disponible

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

Remarque N'est disponible

Nom commercial: Fluoresceinum natricum

Numéro de la matière: 063816

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

Sensibilisation (Composants)**Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

Remarque N'est disponible

Mutagénicité (Composants)**Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Toxicité reproductrice (Composants)**Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

Remarque N'est disponible

Cancérogénicité (Composants)**Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**

évaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Source IARC

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**Espèces truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)
CL 50 1372 mg/l
Durée d'exposition 96 h**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate**Espèces *Daphnia pulex*
CE50 337 mg/l
Durée d'exposition 48 h**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

évaluation biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow -0.67

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB *****

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Nom commercial: Fluoresceinum natricum

Numéro de la matière: 063816

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.